

• (1520)

Le Canada ne s'intéresse guère à une politique multiculturelle de ce genre. Cependant, j'aimerais bien qu'au moment d'envisager la politique à adopter et de discuter de la question des relations interraciales au Canada, le ministre ne favorise pas le multiculturalisme au détriment des entités ethniques qui cherchent à préserver leur identité culturelle et en les privant d'aide financière. C'est là, à mon avis, un aspect important à considérer.

Maintenant, j'exhorte vivement le ministre à faire pression pour que l'on crée au Canada un institut multiculturel qui serait chargé d'examiner toutes ces questions. L'idée n'est pas nouvelle. Comme le ministre le sait pertinemment, nous avons déjà des chaires d'ethnologie. Nous avons reçu maintes demandes à ce sujet. Il est grand temps que le ministre se renseigne au sujet des demandes présentées par des érudits de toutes les régions du Canada qui voudraient que l'on crée un tel institut où l'on étudierait notamment les relations inter-raciales et d'autres aspects de l'histoire du Canada. Je ferai remarquer aux députés que l'Australie, qui compte la moitié moins de population que le Canada, accorde deux fois plus de subventions au chapitre du multiculturalisme.

Madame le Président, vous me faites signe que mon temps de parole est écoulé; je tenais néanmoins à faire ces courtes observations, car il importe que nous donnions au multiculturalisme plus de relief. Je tiens à remercier le ministre de la déclaration qu'il a faite cet après-midi.

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, je voudrais poser une petite question au ministre et l'engager à se pencher sur le problème que je vais lui exposer. Dans ma circonscription, certains de mes électeurs parlent des langues qui étaient employées sur ce continent des milliers d'années avant l'anglais ou le français. Or, il se trouve que les divers bureaux du gouvernement fédéral dans nos villages et petites localités font leur affichage en anglais, sabir que tout le monde parle, et aussi en français, mais pas dans les langues locales. Cela me paraît être un manque flagrant de délicatesse. Les gens se demandent pourquoi des panneaux en français que personne ne comprend, et non pas dans la langue que parlent les habitants de la région.

Le ministre voudrait-il bien examiner la question et voir s'il ne serait pas possible de faire l'affichage dans les langues régionales aussi?

M. Fleming: Madame le Président, cette question est intéressante. Je suis sûr qu'elle préoccupe sérieusement les habitants de ces localités, mais elle n'est du tout de mon ressort. Quant à l'enseignement des langues ancestrales, en dehors du cadre scolaire, nous avons un fonds destiné à rémunérer un certain nombre d'enseignants au prorata de la population. A cet égard, nous accordons de l'aide aux Inuits depuis à peu près un an et demi. Toutefois, en ce qui concerne l'affichage, je crois que cela relève des administrations municipales ou régionales...

Des voix: Du gouvernement fédéral.

Recours au Règlement—M. D. W. Munro

M. Fleming: ... qui doivent s'adresser au ministre compétent. L'affichage et les langues employées ne sont pas de mon ressort.

M. Lewycky: Madame le Président, je voudrais poser une petite question au ministre. Comme il le sait, en matière de relations inter-raciales, c'est l'attitude des gens qui est l'un des principaux problèmes. Nous savons par exemple, qu'en réponse à des expressions comme minorités visibles qui avaient cours au Canada et aux États-Unis, il y a eu des slogans comme «black is beautiful». Et les Inuits refusent de se faire appeler «Esquimaux» qui signifie «mangeurs de viande crue», préférant le mot «Inuit», qui signifie «peuple». Il faut donc changer les mentalités pour régler les problèmes de relation interraciale.

Je me demande si le ministre s'occupe à l'heure actuelle d'études qui concernent les aspects sociaux et psychologiques liés à la notion de perception et d'identité qui nous permettrait, en tant que pays multiculturel, de nous débarrasser des problèmes de discrimination raciale.

M. Fleming: Madame le Président, je répète au député que nous avons maintenant une section qui s'occupe des relations interraciales. Les députés n'ignorent pas qu'il y a deux ans environ, nous avons débloqué des crédits pour mener des recherches sur les relations interraciales. Le député a probablement reçu ce matin une déclaration dans laquelle le cabinet s'engage à doubler les subventions accordées à mon ministère au cours des deux prochaines années. Une partie de cette somme, soit environ 2 millions de dollars de plus, servira à trouver des moyens de dissiper les tensions raciales qui existent au Canada. Je ne saurais lui dire exactement en quoi consistent ces recherches, mais je peux lui donner la liste des projets actuellement en cours.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. MUNRO—LES ARTICLES PERMANENTS ET PROVISOIRES DU NOUVEAU RÈGLEMENT—ON DEMANDE UN INDEX

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): J'invoque le Règlement, madame le Président. Il y a deux mois, le jour de la reprise, j'ai fait appel au Règlement pour savoir quand nous aurions un index des articles permanents et provisoires du nouveau Règlement. Je suis revenu là-dessus une fois depuis, et j'espère seulement que, dans le troisième mois de l'année, je n'aurai pas à soulever encore la question. La table des matières n'est pas vraiment utile. J'espère que l'index qu'on va nous remettre donnera la référence à l'ancien Règlement pour que nous ayons une concordance complète des articles permanents et des articles provisoires et que nous puissions nous retrouver beaucoup plus facilement.

Mme le Président: Je remercie le député de me rappeler qu'il n'a pas reçu l'index. J'avais l'impression qu'il l'avait. Nous publierons un index dans le Règlement quand nous le réimprimerons et que les changements auront été apportés. Nous avons cependant un index à part. Je suis désolée que le député ne l'ait pas reçu, mais je vais lui en faire parvenir un exemplaire.